

Le BLOC salue la nomination de Madame Catherine Pégard au ministère de la Culture

03 MARS 2026

image not found or type unknown



Le BLOC – Bureau de Liaison des Organisations du Cinéma – tient à féliciter Madame Catherine Pégard pour sa nomination au ministère de la Culture.

Cette nomination intervient à un moment décisif pour le cinéma français. À l'échelle européenne, la pression industrielle exercée par les grandes plateformes internationales remet en cause les équilibres qui fondent notre modèle. Les débats en cours autour de la régulation audiovisuelle et cinématographique, ainsi que les discussions engagées dans les instances européennes, notamment au sein du programme AgoraEU et dans le cadre de l'évaluation de la directive SMA, posent une question centrale : celle de la capacité des États à défendre leur souveraineté culturelle.

La France est observée. Depuis des décennies, son modèle – fondé sur une régulation publique exercée notamment par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et financé par les acteurs du marché – constitue une référence. Il garantit la diversité des œuvres, la vitalité du cinéma indépendant et l'émergence de nouveaux talents. Il protège également la liberté de création et de diffusion, qui ne peut être subordonnée aux seules logiques industrielles ou algorithmiques.

Sur le marché français, les tensions sont réelles : concentration de la diffusion des films en salle, contestation de la chronologie des médias par certains acteurs internationaux comme Netflix ou Amazon, affaiblissement de partenaires historiques tels que France Télévisions, contraction de la contribution du groupe Canal+. Dans ce contexte, ce sont les producteurs et distributeurs indépendants – piliers de la diversité et des premiers films – qui sont les plus exposés.

Le cinéma français demeure pourtant l'une des premières cinématographies exportées au monde. Il participe au rayonnement de la France au même titre que ses grands secteurs d'excellence, et constitue un actif stratégique culturel, économique et diplomatique occasionnant des retombées économiques et culturelles partout sur notre territoire.

Le modèle français ne repose pas sur une dépense budgétaire exceptionnelle : il repose sur une régulation assumée où la contribution est assurée un mécanisme d'autofinancement des acteurs de la filière. C'est sur ce point que nous attendons un engagement clair du ministère. Défendre

l'exception culturelle, préserver et renforcer l'audiovisuel public, consolider les outils de régulation, soutenir durablement le cinéma indépendant et garantir la liberté de création et de diffusion constituent des choix politiques structurants, qui engagent l'avenir de notre modèle culturel.

Le BLOC se tient prêt à travailler avec la ministre de la Culture pour qu'elle s'engage résolument afin de préserver et développer un modèle qui sert l'intérêt général et dont la France peut légitimement être fière.

CONTACTS PRESSE

Catherine Boissière – cboissiere@la-srf.fr- 06 45 64 88 46